L'APPROCHE DE CC&L EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

CONNOR, CLARK & LUNN
GESTION DE PLACEMENTS

2022

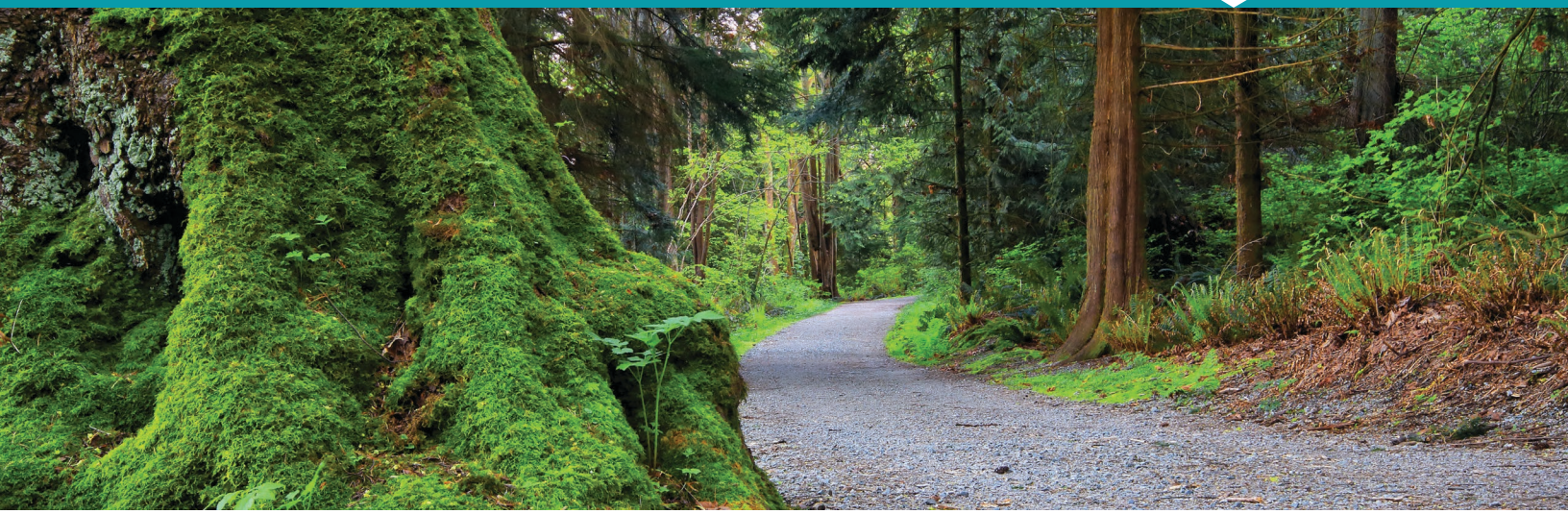

"Le rythme auquel les facteurs ESG évoluent au sein de notre secteur ne faiblit pas et nous donne toujours l'élan pour progresser. Je suis fier des efforts que nous avons déployés jusqu'à présent et des projets sur lesquels nous travaillons, et qui s'inscrivent dans l'atteinte des objectifs en matière de durabilité et d'intendance que nous partageons avec nos clients."

— Martin Gerber, président et chef des placements, Gestion de placements CC&L

Dans notre quatrième mise à jour annuelle sur l'investissement responsable (IR), nous sommes heureux de vous faire part des progrès que nous avons réalisés au cours de la dernière année en ce qui a trait à nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG). Dans l'ensemble de notre organisation, nos équipes travaillent avec diligence pour accroître notre efficacité à l'égard de la mise en œuvre de notre approche en matière d'IR, conformément à notre engagement à titre de signataire des Principes pour l'investissement responsable (PRI) des Nations Unies.

Nos activités d'IR sont régies par le conseil d'administration et mises en œuvre par mises en oeuvre par le comité ESG de CC&L qui est composé de membres seniors des équipes de placement, des Solutions clients et du chef de la conformité de la société. Il est appuyé par notre équipe centralisée d'intendance et d'engagement (I&E). À la fin de 2021, le comité a effectué un examen stratégique de notre cadre de gouvernance au terme duquel il a été confirmé que la surveillance et la gestion de l'approche globale de la société à l'égard des risques et des occasions de placement liés au climat sont une responsabilité qui lui incombe, tandis que nos équipes de placement sont responsables d'intégrer ces enjeux dans les portefeuilles de placement. Cet examen a également conduit à l'élaboration de rapports sur le risque ESG pour tous nos portefeuilles d'actions, qui sont examinés mensuellement par le comité de gestion du risque de placement.

Nous espérons que ce rapport vous permettra d'en savoir plus sur notre approche et nos récents efforts de promotion de l'IR.

L'APPROCHE DE CC&L EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE

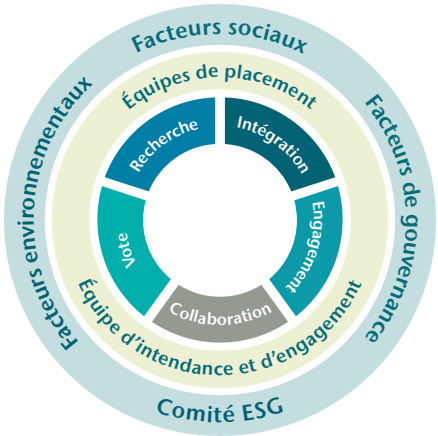

Le présent rapport sert de complément à l'information contenue dans nos autres publications sur l'IR présentées ci-dessous :

- Politique en matière de droits de vote de CC&L
- Déclaration relative aux changements climatiques de CC&L
- Politique de CC&L en matière d'investissement responsable
- Politique d'intendance et d'engagement

RECHERCHE

Notre capacité à intégrer les facteurs ESG à l'évaluation de placements évolue continuellement grâce à la divulgation accrue de renseignements par les sociétés et la disponibilité des données en constante amélioration. Nous nous engageons à entreprendre régulièrement des projets de recherche afin de trouver des moyens d'améliorer l'intégration de ces facteurs à nos portefeuilles de placement.

En 2022, le comité ESG de CC&L a entrepris un projet d'étude de marché portant sur les pratiques en matière d'investissement responsable afin de s'assurer que CC&L respecte les pratiques exemplaires du secteur et de cerner les aspects que nous pouvons améliorer dans notre approche. Ainsi, des discussions ont eu lieu avec des clients et des consultants, et une évaluation des pratiques exemplaires du marché a été réalisée. Le projet a porté plus particulièrement sur notre approche à l'égard des facteurs ESG dans nos activités d'intégration, de vote par procuration, d'engagement, de communication et de changements climatiques. Les conclusions de cette recherche seront utiles à chacune de nos équipes qui cherchent des moyens d'améliorer l'approche globale de la société en matière d'investissement responsable.

L'équipe des titres à revenu fixe a récemment effectué des recherches préliminaires pour évaluer la possibilité d'intégrer les données sur les émissions de carbone de MSCI dans son processus de placement. Ces recherches ont notamment permis de découvrir que les données sur les émissions de carbone ont tendance à être moins fiables dans le cas des émetteurs de titres de créance. Par conséquent, l'analyse de nos portefeuilles de titres à revenu fixe n'a pas donné de résultats significatifs jusqu'à présent. L'équipe des titres à revenu fixe de CC&L demeure responsable de surveiller la qualité de l'ensemble des données et d'évaluer s'il est utile de continuer à les inclure dans le processus de placement.

Les équipes des stratégies fondamentales d'actions, de titres à revenu fixe et d'I&E utilisent les réponses de notre questionnaire personnalisé sur les facteurs ESG pour soutenir leurs efforts de recherche, d'intégration et d'engagement à l'égard des facteurs ESG. Dans notre questionnaire sur les facteurs ESG de 2021, 35 % des répondants ont indiqué que leurs pratiques en matière de divulgation de l'information étaient conformes aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC). En 2022, ce pourcentage est passé à 58 %. Comme CC&L appuie le GIFCC, elle se montre encouragée par cette progression et la transparence accrue qui en découle. CC&L continuera de promouvoir une meilleure divulgation de l'information sur les facteurs ESG par les sociétés dans lesquelles elle investit. CC&L continuera d'ajuster son questionnaire en fonction de l'évolution de la disponibilité des données, de la réglementation et des tendances en matière d'ESG Pour en savoir plus au sujet des réponses au questionnaire de 2022, vous reporter au **graphique 1**.

INTÉGRATION

Nous croyons qu'il est préférable de comprendre et de gérer les répercussions potentielles des facteurs ESG au moyen de notre approche de placement plutôt que de se départir de placements ou d'exclure des sociétés de notre univers de placement.

Dans notre document (*Mise à jour sur l'investissement responsable*) publié en 2021, nous avons présenté les efforts de recherche de l'équipe d'analyse quantitative des actions de CC&L concernant les données et les mesures sur les émissions de carbone provenant de tiers. À l'issue de ce projet, l'équipe d'analyse quantitative des actions a commencé à intégrer les données sur les émissions de carbone de MSCI (plus précisément les émissions de carbone de portée 1 et 2 en unités de tonnes de CO2 par million de dollars investis) afin de gérer l'exposition au carbone dans toutes ses stratégies quantitatives. Nous nous attendons à ce que cette amélioration fasse en sorte que nos stratégies présentent un écart moindre au chapitre des émissions de carbone par rapport à l'indice de référence.

Nous croyons que les sociétés qui font preuve d'une bonne gouvernance d'entreprise feront augmenter la valeur pour les actionnaires à long terme. Les évaluations du risque menées par notre équipe des stratégies fondamentales d'actions et notre équipe de titres à revenu fixe tiennent compte des préoccupations liées à la gouvernance. La **graphique 2** illustre comment chaque équipe a tenu compte des enjeux de gouvernance de Rogers Communications à l'automne 2021 dans son processus de placement et ses prévisions.

RÉSULTATS DU QUESTIONNAIRE ESG PERSONNALISÉ DE CC&L

L'équipe des stratégies fondamentales d'actions de CC&L, en collaboration avec l'équipe d'I&E et l'équipe des titres à revenu fixe, continue d'apporter des améliorations à son questionnaire sur les facteurs ESG qui est envoyé à tous les émetteurs des stratégies fondamentales d'actions. En 2022, le questionnaire a été présenté sur une nouvelle plateforme Web, ce qui permettra à nos équipes de recueillir des renseignements supplémentaires et de mener des analyses plus approfondies. À ce jour, plus de 60 % des émetteurs des stratégies fondamentales d'actions ont répondu au sondage. Nous sommes ravis de vous présenter quelques faits saillants de ce questionnaire :

GRAPHIQUE 1

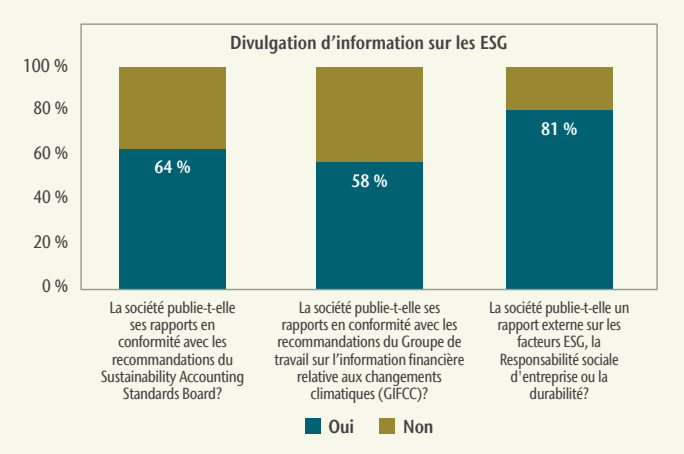

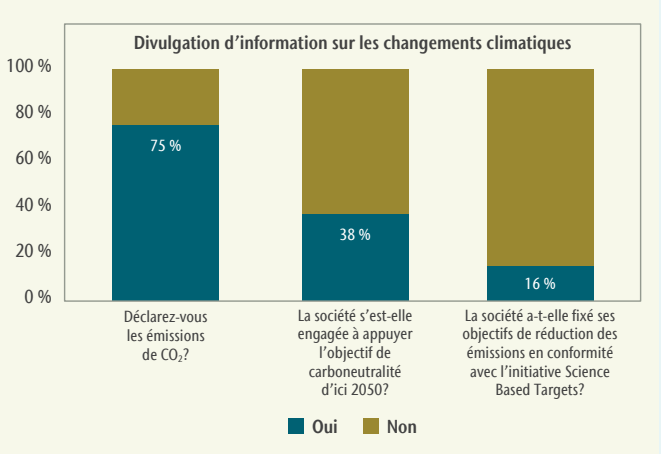

ENGAGEMENT

Les équipes des stratégies fondamentales d'actions et de titres à revenu fixe collaborent avec les équipes de direction des sociétés pour soutenir nos efforts de recherche et exercer une influence en tant que propriétaire d'actifs.

Les interventions de CC&L auprès des sociétés dans lesquelles elle investit se font de diverses façons, notamment par les moyens suivants :

- Échanges directs avec la direction menés par les gestionnaires de portefeuille de l'équipe des stratégies fondamentales d'actions, soutenus par l'équipe centralisée d'I&E
- Questionnaire ESG personnalisé envoyé à tous les émetteurs des stratégies fondamentales d'actions
- Collaboration avec des investisseurs partageant les mêmes perspectives ou membres des mêmes associations sectorielles ou groupes de défense des intérêts, pour mettre en commun des ressources et parler d'une voix unifiée plus forte

Voici quelques exemples d'engagements en matière d'ESG qui ont eu lieu au cours de la dernière année :

- En janvier 2022, CC&L a rencontré la cheffe du développement durable et vice-présidente principale de Cenovus Energy Inc. ainsi qu'un membre de l'équipe des relations avec les investisseurs. La réunion a dressé le bilan de ce qui s'est produit à Cenovus depuis l'acquisition de Husky Energy, y compris l'établissement de nouvelles cibles ESG, la publication des émissions de portée 3, les améliorations apportées à la divulgation de l'information d'après le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC), ainsi que les initiatives qui seront déployées en ce qui a trait à la diversité et à l'inclusion. Dans l'ensemble, CC&L a été satisfaite des progrès réalisés par la société et a profité de la réunion pour communiquer nos priorités pour la prochaine année, notamment compte tenu du fait que nous sommes devenus un participant fondateur d'Engagement climatique Canada en 2021.
- En février 2022, CC&L a communiqué avec AltaGas Ltd. au sujet de ses progrès en matière de facteurs ESG. Nous avons été ravis de constater que la société a établi des objectifs pour améliorer ses paramètres en matière de diversité, car son conseil d'administration est actuellement composé de 36 % de femmes et de 9 % de membres de minorités ethniques et visibles. Bien que nous soyons généralement satisfaits de l'information sur les facteurs ESG que la société divulgue comparativement à ses homologues dont la capitalisation boursière est semblable, nous avons indiqué que l'information communiquée d'après les recommandations du GIFCC pourrait être plus complète, en particulier en ce qui a trait aux piliers de la stratégie et de la gestion du risque. Nous avons également recommandé de fournir des explications relativement à toute information manquante par rapport à celles qui sont recommandées. Soulignons aussi qu'AltaGas a fait le point sur diverses initiatives d'efficacité énergétique, comme la réduction des émissions des pompes à chaleur, les innovations visant à réduire les émissions associées à la livraison et à l'exportation de carburants, et au gaz naturel renouvelable.
- En mars 2022, CC&L a communiqué avec la Banque de Montréal (BMO) au sujet de ses initiatives et de ses rapports sur les facteurs

CONSIDÉRATIONS EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE DANS LE PROCESSUS DE PLACEMENT

GRAPHIQUE 2

En octobre 2021, un conflit entre des membres de la famille Rogers a perturbé le conseil d'administration de Rogers Communications, au moment même où la société tentait de conclure une fusion avec Shaw. Le président du conseil d'administration, Edward Rogers, a involontairement divulgué un plan visant à remplacer le chef de la direction à l'interne, ce qui a mené à sa destitution au terme d'un vote mené par sa mère, qui siégeait également au conseil à l'époque. Toutefois, après la querelle et le remaniement du conseil d'administration, en novembre 2021, les procédures judiciaires se sont conclues en faveur de l'ancien président, ce qui a permis à la situation de se stabiliser grâce à la compétence de l'équipe de direction.

Analyse de l'équipe des stratégies fondamentales d'actions

La fiducie familiale de Rogers détient une participation d'environ 10 %, mais elle possède la totalité des droits de vote. Selon la structure de l'actionnariat qui comporte deux catégories, les actions de catégorie A avec droit de vote comportent 50 droits de vote par action. Chez CC&L, nous privilégions le principe d'une action, un vote. Par conséquent, nous avons une opinion généralement défavorable des structures à deux catégories d'actions et nous en tenons compte dans notre approche en matière d'évaluation, d'engagement et de vote par procuration. Les actions à deux catégories, ou à catégories multiples, donnent plus de droits de vote à une certaine catégorie d'actions. Au Canada, les structures à deux catégories d'actions sont apparues pour diverses raisons, notamment pour préserver le contrôle de la famille tout en lui permettant d'accéder aux marchés des capitaux publics. Fondamentalement, l'équipe des stratégies fondamentales d'actions est optimiste quant aux actifs de Rogers, à sa participation à la reprise du secteur du sans-fil, à la perspective d'une fusion avec Shaw et à l'important escompte de valorisation du titre de Rogers par rapport à celui de ses pairs. Cela dit, en raison des préoccupations liées à la gouvernance, nous appliquons un ratio d'évaluation inférieur pour Rogers par rapport à ses pairs dans notre évaluation des perspectives de la société dans nos prévisions de cours cible.

Analyse de l'équipe des titres à revenu fixe

L'équipe des titres à revenu fixe de CC&L considérait que le conflit au sein du conseil d'administration représentait un risque de gouvernance accru pour la société. Avant la querelle familiale, en supposant l'approbation de la fusion par les organismes réglementaires, nous avions confiance dans la capacité de Rogers à exploiter avec succès les activités des deux sociétés et à créer des synergies. Toutefois, ces enjeux familiaux ont été une source de distraction pour la direction et ont engendré de l'incertitude quant à leur capacité d'exécution après la fusion. Par conséquent, en octobre 2021, nous avons élargi nos prévisions d'écarts de taux et réduit nos placements dans Rogers à un niveau neutre, car nous estimions l'incertitude trop grande quant à l'équipe de direction de la société pendant cette période. À mesure que ces problèmes ont été réglés, nous avons ajusté nos prévisions d'écart de taux de façon plus favorable, mais nous avons continué d'inclure un escompte lié à la gouvernance compte tenu de ces événements.

ESG. CC&L lui a fait part de ses commentaires concernant le plus récent Rapport de durabilité et Déclaration annuelle publié par la société et a été heureuse de constater les progrès découlant de ses efforts pour que ses rapports soient conformes aux recommandations du GIFCC. Lorsque BMO a commencé en 2021 à mesurer les émissions de carbone des entreprises dans lesquelles elle investit, elle a expliqué son approche, qui consistait à se concentrer d'abord sur les secteurs ayant la plus forte concentration d'impacts sur le climat, auxquels une grande portion de ses prêts sont exposés, dans lesquels elle dispose de données suffisantes et pour lesquels les parties prenantes ont le plus grand intérêt. Son objectif était ensuite de mesurer les émissions des entreprises d'autres secteurs. CC&L a récemment communiqué une mise à jour quant aux lignes directrices relatives au vote par procuration, selon lesquelles le conseil d'administration des entreprises doit être composé d'au moins 30 % de femmes. Nous sommes heureux de constater que BMO a dépassé ce seuil cette année et que les femmes représentent maintenant 46 % de son conseil d'administration. De plus, la société a expliqué qu'elle s'efforçait d'ajouter d'autres paramètres de diversité, comme l'embauche d'administrateurs autochtones.

- En mars 2022, CC&L a rencontré les membres du conseil d'administration d'Air Canada au sujet de la gestion des enjeux ESG par la société. CC&L a commenté le plus récent Rapport sur le développement durable de la société et s'est montrée heureuse d'apprendre que plusieurs des améliorations qu'elle a proposées sont prévues pour 2022, notamment la publication d'un rapport préparé en fonction des recommandations du GIFCC et du Sustainability Accounting Standards Board (SASB). En 2023, ces renseignements seront intégrés au rapport annuel d'Air Canada. La société cherche également à se conformer à l'initiative Science Based Targets. De plus, CC&L se réjouit du fait qu'Air Canada a pris l'engagement d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050 en plus de se fixer des cibles intermédiaires (une réduction de 20 % des émissions liées à ses activités aériennes et de 30 % des émissions liées à ses activités au sol d'ici 2030). En ce qui concerne la diversité, CC&L a souligné la solide performance d'Air Canada : Le conseil d'administration compte 33 % de femmes et l'objectif de la société est d'en augmenter la proportion à 40 % d'ici 2025. Il vise également une représentation de 3,5 % de membres de la communauté noire au sein du conseil. À l'heure actuelle, 16 % des 255 hauts dirigeants se déclarent membres d'une minorité visible et 36 % sont des femmes. En ce qui a trait à la rémunération, la société a indiqué que 20 % de ses primes annuelles sont liées aux critères ESG. La société cherche également à intégrer les facteurs ESG dans ses structures de rémunération incitative à long terme.
- En avril 2022, CC&L a communiqué avec Uni-Select, un distributeur de produits de finition et de peinture et de pièces connexes pour automobiles, au sujet de ses rapports sur les facteurs ESG. La société a récemment retenu les services d'un consultant pour l'aider à mettre en œuvre sa stratégie ESG et pour l'appuyer dans son engagement auprès des investisseurs afin de recueillir des commentaires sur les principaux enjeux ESG du secteur. La société nous a demandé notre point de vue sur

la façon dont nous intégrons les facteurs ESG à notre processus de placement. CC&L a été heureuse de constater que la société s'engageait de façon proactive à ce sujet et qu'elle adoptait une approche systématique à l'égard de ses rapports sur les facteurs ESG, dont la publication est prévue d'ici la fin de 2022. Nous avons recommandé à la société d'utiliser l'outil Materiality du SASB, dont le cadre de référence fournit des indications sur les principaux enjeux ESG de chaque secteur. De plus, nous l'avons encouragé à divulguer les informations relatives aux changements climatiques en tenant compte des recommandations du GIFCC.

COLLABORATION

CC&L prend part à des initiatives et à des engagements collaboratifs parrainés par d'autres investisseurs institutionnels, des associations et des groupes de défense du secteur. Ces collaborations permettent à CC&L de mettre des ressources en commun et de communiquer d'une seule voix plus forte pour protéger les intérêts des actionnaires.

À titre d'une des plus importantes sociétés indépendantes de gestion de placements au Canada, nous sommes conscients de la responsabilité qui nous incombe à titre de gestionnaire des actifs de nos clients et de l'importante influence que nous avons à titre d'investisseur sur le marché canadien. Dans notre document Le point sur l'investissement responsable publié en 2021, nous avons annoncé notre participation en tant que membre fondateur de l'Engagement climatique Canada. En juin 2022, la liste des sociétés qui seront au cœur des activités de mobilisation de l'Engagement climatique Canada a été annoncée. La liste comprend 40 sociétés qui ont été sélectionnées en fonction d'une évaluation des données sur les émissions canadiennes par secteur et selon leur représentation à la Bourse de Toronto. La liste des priorités des entreprises se trouve ici. Nous avons hâte de vous faire part de nos progrès à l'égard de cette initiative très bientôt.

Nous sommes également membre de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance (CCGG) depuis sa création. La Coalition poursuit ses engagements auprès du conseil d'administration de sociétés canadiennes sur une variété de sujets ESG propres à chaque société. L'un des administrateurs de CC&L, Phil Cotterill, est un administrateur de la Coalition et a participé à plusieurs des engagements menés par l'organisation. Nous examinons attentivement les mémoires que la Coalition présente aux organismes de réglementation et aux associations sectorielles. À titre d'exemple, en janvier 2022, CC&L a appuyé le mémoire présenté par la Coalition à l'Association canadienne de normalisation (CSA) qui visait à soutenir sa proposition de divulguer les informations conformément aux recommandations du GIFCC et de respecter les normes de l'International Sustainability Standards Board.

Nous considérons que notre participation à l'Engagement climatique Canada et à la Coalition s'inscrit véritablement dans nos efforts d'engagement.

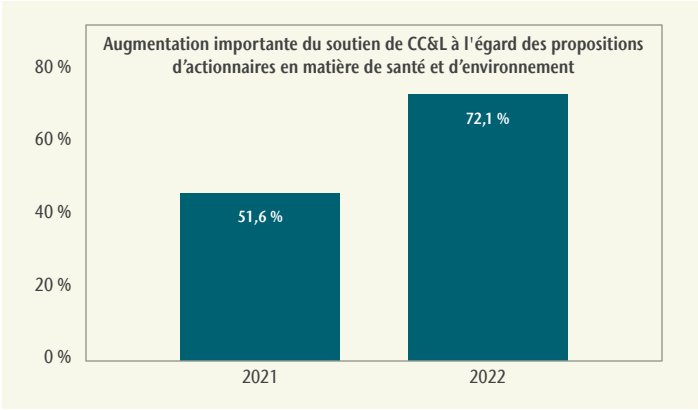

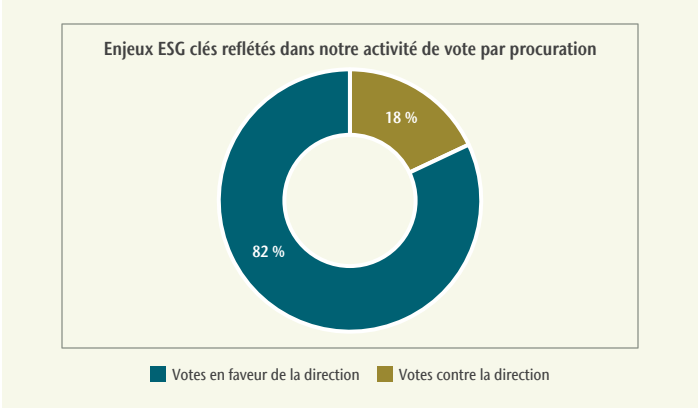

VOTE

Selon le principe fondamental de la politique de vote par procuration de CC&L, une bonne gouvernance d'entreprise accroît la valeur à long terme pour les actionnaires. Nous possédons une politique personnalisée en matière de vote par procuration qui reflète notre point de vue sur les pratiques gagnantes au sujet de la gouvernance d'entreprise et qui oriente toutes nos décisions ayant trait aux votes.

Les votes par procuration de CC&L sont exercés conformément à son point de vue sur les pratiques exemplaires en matière de gouvernance d'entreprise et, par conséquent, les lignes directrices de CC&L sont revues chaque année et adaptées en fonction de l'évolution de ces pratiques. En 2021, nous avons mis à jour nos lignes directrices afin de mettre davantage l'accent sur certains thèmes liés à l'environnement et à la gouvernance, en particulier la diversité des genres, le mandat des auditeurs et le risque climatique. Afin d'appuyer notre objectif de promotion de la diversité et de l'inclusion, nous avons mis à jour nos lignes directrices en matière de vote par procuration de sorte que, si un conseil d'administration n'est pas composé d'assez de femmes, à un seuil que nous établissons à 30 %, nous pouvons voter contre le président du comité des candidatures. Afin de favoriser l'indépendance des auditeurs, CC&L estime qu'il devrait y avoir une rotation régulière parmi les cabinets d'audit. Par conséquent, CC&L peut voter contre la nomination d'auditeurs lorsque la durée du mandat qui lui est confié est supérieure à 15 ans ou n'est pas divulguée. En ce qui a trait au risque climatique, CC&L a révisé ses lignes directrices de sorte qu'elle peut refuser de voter pour certains administrateurs si une société n'a pas établi une surveillance appropriée du risque climatique et peut choisir de voter contre l'information financière en raison de la piètre divulgation de l'information relative au climat. Dans le but de mettre en œuvre ces changements de politique liés au climat, CC&L met à l'essai un outil de vote personnalisé offert par l'Institutional Shareholder Services (ISS).

CC&L demeure fidèle à son point de vue sur les principaux enjeux ESG dans l'exercice de ses votes par procuration. Au cours de la dernière année, CC&L a voté contre la direction dans environ 18 % des 75 000 votes par procuration auxquels nous avons participé. De plus, le soutien de CC&L aux propositions environnementales et sociales a considérablement augmenté au cours de la dernière année. En effet, nous avons voté en faveur de plus de 72 % des propositions d'actionnaires en matière de santé et d'environnement.

Depuis la mise à jour de notre politique de vote par procuration en avril 2022, CC&L a voté contre 947 présidents du comité des candidatures en raison du manque de diversité, 908 propositions liées à l'auditeur en raison de la durée du mandat du cabinet et 389 élections d'administrateurs ou rapports financiers en raison d'une surveillance ou d'une divulgation de l'information insuffisante des risques climatiques.

Nous sommes heureux de vous présenter ci-dessous des exemples de propositions d'actionnaires que CC&L a appuyées :

- En mai 2022, CC&L a appuyé deux propositions d'actionnaires demandant à Chevron Corporation de tenir compte de diverses préoccupations à l'égard des risques climatiques. La première proposition demandait à Chevron d'adopter des cibles de réduction des émissions de GES à moyen et à long terme en divulguant ses plans visant à réduire sa participation totale aux changements climatiques et à faire en sorte que ses activités respectent les objectifs de l'Accord de Paris. CC&L a voté en faveur de cette proposition, estimant qu'une meilleure divulgation des mesures liées au risque climatique de la société serait probablement avantageuse pour les investisseurs. La proposition a reçu l'appui de 33 % des actionnaires. La deuxième proposition demandait à Chevron de rendre compte des efforts de la société pour mesurer directement les émissions de méthane, et d'indiquer les probabilités d'écart avec les émissions estimées de la société ainsi que la mesure dans laquelle cet écart pourrait modifier les estimations des émissions de portée 1 de la société. CC&L a voté en faveur de cette proposition, car une meilleure connaissance des émissions de méthane et la divulgation de ces renseignements bénéficieraient aux actionnaires, aux organismes de réglementation, aux scientifiques et au conseil d'administration. Les actionnaires ont voté en faveur de la proposition dans une proportion de 98 %, conformément à la recommandation du conseil.

- En mai 2022, CC&L a voté en faveur d'une proposition d'actionnaires demandant à Boeing Co. d'être plus transparente à l'égard de son engagement à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris, en se conformant aux critères Net Zero Benchmark de l'organisme Climate Action 100+. Si elle est acceptée, le rapport comprendrait une évaluation des émissions de portée 3 de la société liées à l'utilisation de ses produits. Même si Boeing s'est engagée à réduire 55 % de ses émissions de portée 1 et 2 d'ici 2030 et à atteindre la neutralité carbone en achetant des crédits carbone, la société n'a pas indiqué clairement comment elle entend réduire ses émissions de portée 3. Soulignons également que les émissions de portée 3 représentent à l'heure actuelle 99 % des émissions totales de CO2 de Boeing. CC&L estimait qu'il était justifié d'appuyer une telle proposition, car les actionnaires pourraient profiter d'une plus grande transparence de la société quant à ses efforts à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris. La proposition a reçu l'appui de 91 % des actionnaires et a également été appuyée à l'unanimité par le conseil d'administration de Boeing. Cette proposition a été reconnue par Climate Action 100+ comme une proposition phare de la période de vote par procuration de 2022.

Vancouver
111, rue Georgia Ouest, bureau 2300
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4M3
604-685-2020

Toronto
130, rue King Ouest, bur. 1400, C. P. 240
Toronto (Ontario) M5X 1C8
416-862-2020

CONNOR, CLARK & LUNN
GESTION DE PLACEMENTS

www.cclinvest.com

ENTREPRISE DU GROUPE FINANCIER CONNOR, CLARK & LUNN